PBC 549-1

Université de Montpellier

Institut de Physique

Montpellier, le 25 janvier 1982

ARCHIVES DE FUJOL BEGOUEN

Monsieur et cher Collègue

Je vous remercie de l'amabilité avec laquelle vous voulez bien vous mettre à ma disposition pour visiter vos belles collections ; nous en profiterons sans doute, mon fils et moi, lorsque nous irons à Toulouse où nous aurons peut être l'occasion de retourner dans le courant de l'année car nous y avons de la famille, mon beau-frère, le commandant Martin du 14e R. de ligne y tient garnison – Mon fils qui est étudiant en droit à Montpellier avait été un auditeur assidu de vos intéressantes conférences de l'an passé et il n'aurait pas manqué de passer à Toulouse sans aller visiter vos galeries si riches et si bien classées. Il s'intéresse énormément à tout ce qui touche au préhistorique et il a l'occasion de faire pendant les vacances des fouilles qu'il compte entreprendre

lequel aura un bagage de connaissances un peu plus complet.

Je saisis même cette occasion pour vous entretenir du lieu où il pourrait faire ses recherches s'il était guidé.

Nous possédons en Poitou (à 10 Km de Poitiers dans la vallée de l'Auxances) une petite propriété où nous passons chaque année nos vacances et où se trouvent, dans les dépendances mêmes de la maison, des grottes creusées dans les parois verticales de rochers calcaires qui abondent dans ces vallées pittoresques.

Peut-être ce "gîte" vous est-il connu et je vous veux signaler son emplacement exact : Il est sur la rivière appelée l'Auxances, à 9 Km à l'Ouest de Poitiers, dans la commune de Quincay et la propriété en question est justement celle qui, sur la carte d'Etat-Major (que vous avez sans doute à votre disposition) est dénommée Château Gaillard

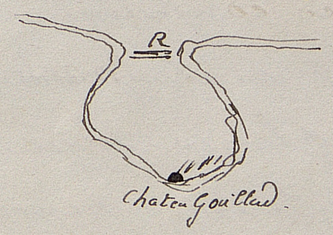

Cette boucle de la vallée constitue d'autre sans doute un oppidum (dont il reste le retranchement en R) et qu'on désigne dans le pays sous le nom de Camp de Cencré ou camp d'Alaric ; nous sommes d'ailleurs à quelques Kilomètres de Vouillé, ~~si tout est~~ Vouille-le-Bataille si tout est que la bataille en question ait eu lieu à Vouillé et non pas à Voulon (Campus Vogladensis !)

Quoiqu'il en soit les grottes qui vous appartiennent ont été habitées autrefois et on y trouve par de simples grattages superficiels quantité de pierres taillées et d'ornements.

Si vous désirez vous en rendre compte, je serais très heureux de vous en faire les honneurs et de vous recevoir dans notre modeste "maison des champs" au moment où nous y séjournons c'est à dire pendant les grandes vacances et tout particulièrement dans le courant de septembre ; mon fils serait très heureux et très fier de pouvoir commencer des fouilles sous votre direction.

C'est donc en sauhaitant qu'un tel projet puisse se réaliser que je vous envoie l'assurance de mes sentiments les plus distingués

ARCHIVES DEPARTEMENTALES BEGOUEN

Georges Meslin

J'ai un autre beau-frère, M. Dumoussaud qui est juge de paix en Poitou et qui s'occupe aussi de préhistorique ; il a été avec moi l'an dernier lorsque est fait à Couhins